

**Messages de Francis, Fanchon, Maxime, Barbara, Marc, Gérard, Monique, Frédéric, à gfambearn du 16-17 et 18 octobre 2020**

(I)

Message de Francis CASTÉRA du 16/10/2020 à 00h11 aux listes acacs gfambearn gfam-cg et comitedegerance-at-gfambearn

Aux porteurs de parts du GFAM.

C'est avec consternation que je prends acte de l'annulation de l'AG de samedi 17.

Je suis d'autant plus déçu que je tenais à y exprimer mon incompréhension des orientations adoptées par le Comité de Gérance suite à l'implosion prévisible du projet et du groupe des 6.

Le CG s'est retrouvé confronté à une situation peu enviable et une nouvelle démarche de propositions (appel à candidatures ou autres) respectant la charte et les statuts eut été préférable au flou actuel.

L'AG précédente avait accepté le projet (non acté) de personnes sans statut d'agriculteur, et maintenant il me semble délicat de négocier avec une Association Loi 1901 non constituée d'options différentes. Que Marion puisse candidater à l'installation doit aussi être débattu et éventuellement accepté par l'AG.

Alors, je pense qu'il est urgent et nécessaire que l'AG trouve la possibilité de se faire pour engager l'avenir.

Aussi, tout ça pour demander au CG que l'AG se tienne sans tarder. Il n'est pas possible d'envisager de rester ainsi dans l'incertitude de l'avenir.

Je souhaite que chaque porteur fasse part de son investissement et aide à la tenue de cette assemblée.

francis Castéra

(II)

Message de Fanchon MAS du 16/10/2020 à 14h19 à comitedegerance-at-gfambearn

*Au Comité de gérance et aux porteurs de part(s),*

*A la lecture du rapport d'activité, j'ai pensé immédiatement à un oubli : pas de (vote) au chapitre des futurs fermiers de Gey. A ma remarque, le comité de gérance a répondu par écrit :*

*« L'AG 2019 a voté sur l'installation d'un collectif "Ferme de Gey "avec lequel le CG a travaillé tout au long de l'année. Il a été décidé d'établir un commodat ( idée initiée par le CG 2019) pour que la signature du bail se fasse dans les meilleures conditions .*

*Le collectif de départ s'est modifié et Alex et Léa , les membres restants, ont décidé d'intégrer Marion et son projet d'élevage qui est conforme avec leur projet agricole et au GFAM. Donc aucune modification n'appelle un vote. »*

*A la suite de la lecture des documents mis sur le site à la disposition des porteurs de parts, je demande la tenue d'une AG en «présentiel ». En effet, Je relève que :*

*1°)L'Assemblée générale n'a pas voté pour la « ferme de Gey » mais :*

*« C'est donc le collectif des 6 (Léa Alex Céline Julie Hugo Myriam) qui sera très prochainement le nouveau fermier de Gey. » (extrait du PV de l'AG 2019).*

*L'intitulé« Ferme de Gey »(personne morale donc? Quelle forme juridique ? Statuts ? Objet?)apparaît très récemment à la lecture de comptes rendus.*

*Nous avons évoqué lors de nos échanges à la dernière AG de l'importance de nous prémunir d'un fermier personne morale avec des membres interchangeables, voire d'activités très discutables ( agriculture hors sol, activisme sectaire, ou autres « moins pire » ). Cet aspect n'est pas retranscrit dans le PV, malheureusement.*

2°) *Un commodat a été conclu avec l'appui de Uriell, la juriste de l'ABDEA. Lisons le ainsi que le compte rendu de la réunion de rédaction du commodat du 28 novembre 2019 dans lequel il est écrit : « Sur le principe, un commodat assorti d'une « **conditionsuspensive** » débouche sur une promesse de bail quand cette condition est réalisée(...)*

La question a été posée par le G6 sur les motivations du GFAM pour le passage par un commodat avant un bail à ferme, Il lui a été répondu qu'il y avait une **attente de fiabilité**. Uriell a donné l'exemple des demandeurs de la DJA à qui est exigé par l'administration et les banques un diagnostic et un prévisionnel avec le cas échéant le respect de clauses environnementales, mais une autre possibilité est l'exigence de réalisations factuelles, choix que les présents du CG ont préféré. Si donc la condition « suspensive » du commodat se réalise, le commodat devient promesse de bail. Promesse qu'**il convient d'entériner ensuite par une délibération et un vote en Assemblée Générale** sous forme d'un bail à ferme classique.

*Conséquence : en tout état de cause, c'est en supposant que les conditions suspensives du commodat soient respectées (ce qui n'est pas le cas), et sans présumer de la validité des projets présentés, un vote sur la destination d'un bail à ferme en AG va de soi.*

(III)

Message de Maxime BAJAS du 16/10/2020 à 14h27 à la liste acacsgfambearn

Bonjour au comité de gérance ainsi qu'à tous les porteurs de part du GFAM du Béarn.

Je suis déçu par cette annonce d'annuler l'AG et j'ai du mal à comprendre la raison sanitaire. Aujourd'hui, rien n'a changé au niveau départemental et très peu sur le plan national. Plus on se rapproche de l'hiver et plus les mesures sanitaires risquent d'être contraignantes pour l'organisation de l'AG.

Au vu du rapport d'activité de l'année 2019/2020 à Gey et des orientations proposées pour l'année à venir, il semblerait important que le comité de gérance organise une nouvelle date rapidement. Cette AG permettra démocratiquement à tous les porteurs de part du GFAM de s'exprimer, donner l'orientation future de Gey et du GFAM et ainsi qu'élire le nouveau comité de gérance. L'année dernière, lors de l'AG, les porteurs de part présents ont été partagés sur la méthode trop rapide du choix des candidats et des projets retenus et sur certains dysfonctionnements de cette AG. La conséquence directe à l'AG de 2019 a été le départ de 7 membres du comité de gérance dont moi-même fermier et membre depuis 2003 et 2 autres après quelques mois de fonctionnement (9 membres en tout dont 4 paysans).

Jusqu'à l'année dernière, j'étais persuadé du choix démocratique de l'orientation du GFAM du béarn, car avec mes amis du comité de gérance nous pouvions avoir des divergences mais toujours on trouvait un consensus, après parfois des heures et des heures de discussion. Et ça c'est une richesse partagée pour aller de l'avant démocratiquement. Je souhaite, en tant que porteur de part et fermier, que le GFAM du béarn retrouve cette sincérité décisionnelle afin de regagner la sérénité qui existait avant l'AG de l'année dernière.

Aujourd'hui, une année de plus s'est écoulée à Gey avec un triste constat: Départ de 4 membres du groupe des 6 retenus de l'année dernière, pas d'animaux pour entretenir les terres Gey, pas d'action marquante des fermiers pour pallier au manque de bêtes et à l'entretien des terres.

Aujourd'hui, à Gey, les terres n'ont jamais été aussi sales.

C'est pourquoi je demande au comité de gérance:

-De vite proposer une nouvelle date d'AG. Je vous propose mes services dans la réflexion et la mise en place de la future AG. Par exemple dans notre bergerie à bedous de 11h à 17h, nos brebis occupent les lieux le reste du temps.

-De rajouter dans les questions diverses le vote du projet de Marion. C'est incompréhensible que ce soit proposé aujourd'hui sans vote! Avec, en plus, un bail début 2021. Je tiens à dire que je suis plutôt pour le projet de Marion, mais c'est pas parce que c'est Marion qu'il ne faut pas le faire voter en AG. L'année dernière, l'AG a voté pour un groupe de 6 candidats nommés, pas pour le projet de Marion. Il est important de continuer à prendre les décisions le plus démocratiquement pour que la sérénité revienne entre nous.

-Si les choix des candidats continuent en 2020/2021 à avoir un impact aussi désastreux sur les terres de Gey et sur la nature démocratique du fonctionnement, de proposer au vote la vente de Gey par le GFAM du béarn pour avancer plus sereinement sur de nouveaux projets de ferme.

-Merci de faire suivre ce mail à tous les porteurs de part du GFAM du béarn afin qu'ils soient informés.

Bon courage et bonne journée à vous

Maxime Bajas fermier du GFAM du Béarn.

(IV)

Message de Maxime BAJAS du 16/10/2020 à 14h34 à la liste acacsqfambearn

Je tiens à rappeler qu'il m'est important que mon mail soit transmis à tous les porteurs de part. Dans le cas contraire, je me permettrai de le faire moi même.

Merci de votre compréhension.  
Maxime

(V)

Message de Barbara VINÉRIER du 16/10/2020 à 14h43 à la liste acacsqfambearn et comitedegerance-at-gfambearn

J'attendais avec appréhension les annonces de Macron l'autre soir pour savoir si oui ou non l'AG de notre GFAM allait pouvoir se tenir. Ravie d'entendre que oui, j'ai été très surprise de recevoir votre mail. Bien consciente que les conditions sanitaires à mettre en vigueur pour tenir une réunion sont contraignantes, je comprends que ce soit pénible pour vous 5 d'assumer les responsabilités de la bonne tenue de cette AG.

Néanmoins, je constate que nombre d'associations et collectifs continuent à organiser leurs assemblées, bien qu'ils comptent parfois une centaine d'adhérents. Pour cette AG 2020 du GFAM Béarn, si nous sommes 50, ce sera le maximum.

C'est pourquoi je vous incite à étudier quelques propositions pour tenir cette AG:

-dans la bergerie de BERGEZ, sur des grandes tables avec distances respectées, en bottes, dans le paillate

-dans une des prairies de GEY, parce que la météo est bonne

-dans la prairie de Priou (s'il y a un peu de plat pour y poser des tables et des chaises)

Je me propose à vous aider à l'organiser dans les meilleures conditions, parce que je suis convaincue

qu'elle doit se tenir rapidement, avant que de nouvelles mesures soient prises par le gouvernement, qui nous contraindraient à rester chez nous.

En effet, à la lecture de la convocation, je constate que nous avons bon nombre de points très importants à discuter:

-la remise en question de notre charte

-l'orientation de notre GFAM: quelle énergie et quel temps passés sur la ferme de GEY, au détriment des 2 autres, ou de nouvelles installations à aider?

-je ne vois pas écrit, sur le PV de l'AG 2019 rédigés par Sylvie et moi-même, que nous avons voté pour un projet qui s'appelle "ferme de Gey"

-je suis ravie de lire que Marion veut monter un troupeau et travailler avec lui sur Gey. Ne serait-ce pas plus simple que l'AG 2020 vote et que Marion devienne la fermière du GFAM? En devenant, bien entendu, éleveuse à titre principal. Libre à elle ensuite de travailler ou non en collectif, avec Alex & Léa, ou qui elle veut, mais des personnes qui visiblement souhaitent garder une activité hors agricole.

-peut-on discuter l'éventualité de revendre cette ferme à Muriel, comme je le lui ai suggéré l'année dernière au téléphone, afin qu'elle puisse sereinement choisir et gérer ses locataires comme elle l'entend?

-ensuite, chez nous: Maxime reste toujours le fermier mais notre GAEC évolue. Aussi, l'agrandissement de la bergerie a été fait par Maxime, son père, mon père, un salarié, et un charpentier payés par nos soins, et le permis de construire a été fait par Louis Gandon, payé également par nos soins.

-enfin, les terres de Priou: pourquoi vouloir s'en débarrasser au moment de la transmettre? Comment Mireille&Marc appréhendent cette transmission? Quel rôle le GFAM peut-il jouer dans ce moment si important de transition?

Je compte sur vous, et plus particulièrement sur toi Louis, pour faire parvenir ce mail à tous les porteurs de parts.

En espérant vous voir très bientôt pour discuter de tous ces points, je vous souhaite à tous une bonne journée,

Barbara (associée de Maxime, fermier du GFAM Béarn)

(VI)

Message de Marc PEYRUSQUÉ du 16/10/2020 à 20h33 à <comitedegerance-at-gfambearn>  
Maxime, Fanchon, Francis, Barbara

Ce courrier est un appel à tous les membres du groupement FONCIER AGRICOLE MUTUEL du Béarn pour obtenir une AG digne de ce nom dans le plus bref délai.

Afin que toutes les décisions soient prises par l'ag qui est elle seule souveraine

Dans la vie tout est faisable, mais pas le n'importe quoi

Marc PEYRUSQUE membre fondateur avec ma compagne du GFAM. Aventure qui a commencé il y a une trentaine d'années. Je suis démissionnaire depuis 2019 suite au dysfonctionnement de l'ag 2019 (avis personnel)

Le GFAM est un outil créé pour garder les terres agricoles pour un usage agricole uniquement avec des agriculteurs à temps plein et non pour s'amuser à tenter des expériences sociétales

Tel 0559831100 marc

(VII)

Message de Gérard et Monique BAJAS (Parents de Maxime BAJAS – porteurs de parts, mais pas membres de l'ancien comité de gérance 2018-2019) du 17/10/2020 à 15h33 à la liste acacsgfambeam et comitedegerance-at-gfambeam

Bonjour à tous

Pour notre part nous regrettons beaucoup l'annulation de cette AG d'autant plus que nous avons fait le déplacement pour assister à celle ci ( 1600 km)

et nous savons bien son importance pour envisager un avenir stable à Gey

Je pense désormais que l'intérêt que nous portons à l'association en sera offensé

Acceptez nos salutations

BAJAS Gérard et Monique

(VIII)

Message de Frédéric CHAVAGNEUX du 18/10/2020 à 00h19 à la liste acacsgfambeam

Salut aux membres du CG,

Pour commencer, je voulais vous dire, en tant qu'ancien membre du CG durant plusieurs années, toute la confiance et toute l'amitié que j'ai, pour chacun-e de vous et pour le projet du Gfam.

Je voulais vous dire ma déception suite à l'annulation de l'AG; et que je comprends votre décision : la situation sanitaire n'est pas facile et s'y adapter, un vrai casse-tête.

Je vous propose donc, avec mes petits bras, de vous aider pour une future préparation d'AG. J'avais déjà parlé à Louis, de la salle des fêtes de Lees-Athas, qui est grande, possède des chaises et tables, de l'eau et des toilettes, et plusieurs entrées ou sorties, ce qui peut permettre des sens de circulation du public.

Avec cette proposition, je pousse aussi à une reprogrammation rapide de l'AG, car je crois nécessaire de débattre de plusieurs sujets, et notamment:

du choix, et donc du vote, sur une nouvelle fermière, en l'occurrence Marion Bourchanin

du choix, et donc du vote sur le type de bail fermier, car j'ai quelques doutes sur la possibilité de contracter un bail fermier avec une association; au delà de la question juridique, je pose la question du "côté pratique et pragmatique" d'avoir à gérer avec une structure associative mouvante (l'exemple récent du groupe des 6 est dans toutes les têtes)

du choix et donc du vote sur les changements éventuels de la charte, et surtout son article 1, qui stipule que le fermier doit avoir une activité agricole/paysanne à titre principal, ce qui, d'ailleurs, n'a pas été effectif cette dernière année

enfin, si j'insiste sur les questions du choix et du vote lors de l'AG, c'est parce qu'à mon avis, il s'agit de conserver au Gfam, ses visées originelles ( installation de paysan fermier, qui vive de la terre louée à bas coût), et son fonctionnement démocratique ( débats ouverts à tous les porteurs de part, et vote pour trancher). Sur ce dernier point, il me paraîtrait anormal et anti-démocratique de ne pas voter, cette année, sur les choix cruciaux déclinés ci-dessus ; surtout au vu de la décision de l'année dernière au sein de l'ancien CG, de voter en AG le choix des nouveaux fermiers.

Ainsi, je demande que la nouvelle convocation d'AG, précise que des votes auront lieu pour l'ensemble des questions cruciales soulevées.

Enfin, je vous demande de diffuser mon courrier à l'ensemble des porteurs de part, a minima ceux qui ont une adresse électronique.

Amicalement, et à très bientôt, Frédéric Chavagneux